Province de Québec
Régie de collecte environnementale de la Rouge

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'administration de la régie de collecte environnementale de la Rouge tenue le 2 octobre 2025 en visioconférence.

Sont présents :
Madame Martine Labrosse, administratrice substitut et conseillère de la municipalité de Lac-Saguay;
Madame Francine Létourneau, vice-présidente et mairesse de la municipalité de Nominingue;
Madame Mathilde Péloquin-Guay, administratrice substitut et conseillère de la municipalité de La minerve;
Madame Vicki Émard, administratrice et mairesse de la municipalité de Labelle;
Monsieur Guy Gauthier, administrateur et conseiller de la municipalité de L'Ascension;
Monsieur Gaëtan Castilloux, administrateur et maire de la municipalité de La Conception;
Monsieur Denis Lacasse, administrateur et maire de la ville de Rivière-Rouge;
Monsieur Yves Bélanger, président et maire de la municipalité de La Macaza.

Est également présent :
Monsieur André Séguin, secrétaire-trésorier et directeur général.

1.

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Sous la présidence de monsieur Yves Bélanger, la séance extraordinaire du conseil d'administration de la régie de collecte environnementale de la Rouge du 2 octobre 2025 est ouverte à 10h02.

2.

2025.10.050 **<u>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u>**

1- Ouverture de la séance ordinaire

2- Adoption de l'ordre du jour

3- Constatation de la régularité de la séance et de l'avis de convocation

4- Demande d'aide financière au programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales 2025-2028 (PRACIM 2025-2028)

5- Période de questions

6- Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Denis Lacasse d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

3.

CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE ET DE L'AVIS DE CONVOCATION

La séance extraordinaire du 2 octobre 2025 a été régulièrement convoquée conformément à l'article 597 du code municipal, tous les administrateurs en ayant confirmé la réception de l'avis de convocation.

4.

2025.10.051 **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME D'AMÉLIORATION ET DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES 2025-2028 (PRACIM 2025-2028)**

CONSIDÉRANT le projet de la Régie de construire un garage municipal sur le chemin du Parc Industriel à Rivière-Rouge;

CONSIDÉRANT les coûts élevés de construction de ce projet;

CONSIDÉRANT la nécessité de ce projet pour assurer la pérennité des services de collecte en contrôler les coûts;

CONSIDÉRANT QUE le PRACIM 2025-2028 est un programme d'aide financière auquel la Régie est admissible.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé madame Francine Létourneau

Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil d'administration autorise le dépôt de la demande d'aide financière au PRACIM 2025-2028.

QUE la Régie a pris connaissance du guide du PRACIM 2025-2028 et qu'elle s'engage à respecter toutes les conditions qui s'appliquent à elle.

QUE la Régie s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles à celui-ci ainsi que les coûts d'exploitation continue et d'entretien du bâtiment subventionné.

QUE la Régie confirme, si elle obtient une aide financière pour son projet, qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au PRACIM 2025-2028 associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts.

D'autoriser le directeur général à signer, pour et au nom de la Régie, tous les documents requis pour donner pleine valeur à la présente.

ADOPTÉE

5.

PÉRIODE DE QUESTIONS

6.

2025.10.052 **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

L'ordre du jour ayant été épuisé,

Il est proposé par monsieur Guy Gauthier

Que la séance extraordinaire du conseil d'administration de la régie de collecte environnementale de la Rouge du 2 octobre 2025 soit levée à 10h05.

ADOPTÉE

LE PRÉSIDENT	LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
_____	_____
Monsieur Yves Bélanger	Monsieur André Séguin